



## COMMUNE D'ANNIVIERS

### M I S E S   A   L ' E N Q U E T E   P U B L I Q U E

L'administration communale soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

*Langel Renaud pour la transformation d'un chalet, parcelle 293, propriété de Langel Anne Sophie et Renaud, folio 2, zone d'habitations collectives de Zinal 0.60, située au lieu dit « Les Mittains » à Zinal – coordonnées 2'614'797 / 1'108'843*

*Belser Brigitte et Peter par Jean Kittel & Cie SA pour l'agrandissement d'un chalet, parcelle 1465, folio 10, zone d'habitations individuelles 0.30, située au lieu dit « Les Fios » à Grimetz – coordonnées 2'610'295 / 1'114'375*

Les dossiers peuvent être consultés durant les heures d'ouverture au bureau technique, route des Sampelèts 6 à Vissoie ainsi que dans le guichet communal de situation de l'objet mis à l'enquête.

Les oppositions seront adressées par pli recommandé à l'Administration communale, CP 46, 3961 Vissoie, dans les trente jours à partir de la présente publication.

Anniviers, le 16 septembre 2022

L'ADMINISTRATION COMMUNALE